

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille treize, le 4 mars à dix sept heures trente, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur LANFRANCHI Michel.

PRESENTS : Mmes CORDIER Fabienne, LOMBARD Jeanine, ISAIA Monique, MAURE Agnès (arrivée à la question n°5), Mme JAUBERT Sylvie MM. AUBERT Jean-Pierre, PAYOT Jean-Michel, CUGNET Gérard, BAGUE Patrice, TEISSIER Jean-Louis, OLIVERO Albert, GILLY Lucien, DUNAND Jean-Luc, GRANIER Max, PARISIO Raymond, TRON Emile, JACQUES Jean (pouvoir de Mlle JACQUES Elisabeth), LOUISON Charles, TIRAN Michel, BEHETS Jan, NICOLAO Michel, DISSET Jean Marie, BULTEL Jean-Pierre, VAGINAY Bruno et GARINO Christian.

EXCUSES : Melle JACQUES Elisabeth (ayant donné pouvoir à M. JACQUES Jean) et M. MARTIN Jacques.

Délibération n°2013/21

OBJET : DEMANDE A LA COMMUNE DU LAUZET-UBAYE DE VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS POUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT COMMUNE DU LAUZET – ENTREE EST – SECTEUR FUTUR ATELIER RELAIS.

VU les statuts de la Communauté de Communes

VU l'alinéa V de l'article 5214-16 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil de Communauté,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents (MM LANFRANCHI et PARISIO n'ayant pas pris part au vote)

- **DECIDE** de demander à la Commune du Lauzet-Ubaye un fonds de concours pour aider au financement des travaux visés en objet,
- **PRECISE** que le montant maximal de ce fonds de concours pourra être égal à la moitié du montant HT des dépenses engagées par la Communauté soit **22.842,5 € HT**, la Communauté n'ayant perçu aucune autre aide,
- **INVITE** le Conseil Municipal du Lauzet-Ubaye à se prononcer sur cette demande

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le Président

M. Michel LANFRANCHI.

